



Bulletin N° 39
décembre 2018

Association pour la promotion de l'orgue en Ile-et-Vilaine

Bulletin d'information diffusé aux membres de l'association et aux personnes sympathisantes.

Bonjour à tous.

Un cri d'alarme. En dix années les personnes travaillant en France dans la facture d'orgue sont passés de 400 à 210. Et dans quelques années les patrons de bon nombre de ces petites entreprises seront partis en retraite.

Y aurait-il des jeunes un peu fous et passionnés pour suivre et récupérer l'art et la tradition de cette profession ?

J'ai de nombreux exemples de jeunes souvent brillants, pour lesquels les patrons commençaient à transmettre leur savoir-faire et qui, pour diverses raisons, sont partis ailleurs vers un emploi mieux rémunéré ou imposant moins de déplacements.

Trouvera-t-on encore en France dans dix ans un harmoniste ou un tuyautier ?

Déjà les deux grosses réalisations d'orgues monumentaux, la Philharmonie et Radio France ont été attribuées à des maisons étrangères.

Pourtant dans notre Ile et Vilaine il se passe toujours quelque chose. Cette année deux marchés ; Tinténiac avec déplacement et restauration pour un budget modeste, et Saint-Grégoire où un orgue neuf sera construit pour un budget de 290 000 euros. Et ailleurs avec des budgets au raz des pâquerettes des sauvetages avec l'aide de bénévoles comme à Saint-Paul de Rennes, Saint-Lunaire ou la Richardais.

Mais aussi des inquiétudes. Quand le sauvetage devient trop cher certains envisagent de vendre l'orgue pour le remplacer par un orgue électronique de 10 000 euros qu'il faudra pourtant remplacer tous les dix ans car on ne trouvera plus de pièces de rechange. Je sais bien qu'à Saint-Pierre de Rome un orgue électronique Allen est en service depuis quelques mois mais rien n'oblige à suivre ce choix discutable.

Une bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Yves Yollant, Président de l'APO 35

Vous trouverez dans ce numéro, outre le compte rendu de nos activités, un article sur les musiciens bretons.

Joint à ce numéro un document sur l'histoire des orgues de Saint-Pierre de Rome. Vous le trouverez sur le site dans la rubrique ; L'association : Documents.

Association pour la promotion de l'Orgue en Ile et Vilaine

Secrétariat : 54 rue du Pressoir 35510 Cesson-Sévigné Siret : 510 688 625 00019

Site internet : <https://orgues35.com> Mel : contact@orgues35.com

Appel aux organistes et aux bonnes volontés : Aux orgues citoyens !

Une opération de mise en valeur de nos instruments le jour de l'orgue au mois de mai 2019 sera encouragée et soutenue par L'APO 35 en Ille et Vilaine.

Paradoxalement cet instrument de musique est d'abord un instrument profane avant de devenir l'instrument religieux que nous connaissons de nos jours.

En s'appuyant sur ce rappel historique des origines de l'orgue, l'APO 35 propose aux organistes volontaires d'Ille et Vilaine d'ouvrir les tribunes de nos orgues le jour de l'orgue promu par Orgues en France et d'en assurer la promotion auprès des médias locaux.

Nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de l'APO 35 pour vous associer à cette opération qui reçoit d'ores et déjà un accueil favorable des responsables des collectivités contactées.

En guise de pré-argumentaire voici quelques notes sur les origines de l'orgue...

Il y a plus de deux mille ans, le principe de l'orgue : des flûtes de roseau, un poumon, une mécanique, naquit en Basse Egypte. Il n'est donc pas surprenant qu'un esprit inventif ait, un jour, songé à substituer au poumon humain, une mécanique, sorte de gigantesque poumon, qui pouvait souffler sans arrêt dans les flûtes de roseau. Ce jour-là l'orgue naquit.

On attribua l'invention de l'orgue, à celui qui réalisa un instrument au IIe siècle, avant notre ère : Ctésibios d'Alexandrie.

Fils d'un barbier, il était barbier lui-même et se doublait d'un savant. Il imagina qu'on pouvait jouer de la syrinx ou flûte de Pan, orgue embryonnaire, non avec les lèvres mais avec les mains et il conçut un mécanisme de « clavis » (les touches de nos claviers actuels) pour ouvrir ou obturer les orifices d'une série de flûtes assemblées côte à côte. Mais fallait-il encore agiter l'air pour les mettre en vibration. La principale originalité de son invention résidait précisément dans la soufflerie. Au fond d'un grand réservoir clos rempli d'eau au 3/4 était placé un récipient en forme d'hémisphère creuse, retourné sur le fond et percé au bas de petits orifices.

Il communiquait avec deux tuyaux, l'un conduisait l'air aux embouchures des flûtes, l'autre communiquait avec une pompe à piston. Ces deux récipients de grandeurs différentes servaient à régulariser la pression d'air, car si la pompe avait été reliée directement aux tuyaux, elle n'aurait donné du souffle que d'une manière intermittente, pendant la période de compression seulement.

Dans la pompe de Ctésibios l'air comprimé par le piston devait passer d'abord par le petit hémisphère. Une partie de cet air s'échappait dans le tuyau conduisant aux flûtes, une autre comprimait l'eau qui s'échappait par les trous inférieurs et faisait monter le niveau de la grande cuve. Au moment de la dépression du piston dans la pompe, le niveau d'eau surélevé, reprenait sa position normale et comprimait à son tour l'air emmagasiné dans la calotte hémisphérique. Ainsi, les tuyaux étaient alimentés avec régularité.

Tout le principe de la construction de l'orgue était trouvé.

Association pour la promotion de l'Orgue en Ille et Vilaine

Secrétariat : 54 rue du Pressoir 35510 Cesson-Sévigné Siret : 510 688 625 00019

Site internet : <https://orgues35.com> Mel : contact@orgues35.com

Cet hydraule de Ctésibios eut à Alexandrie un énorme succès, et, d'Égypte il passa en Europe, où de nombreux perfectionnements lui furent apportés. Vitruve assure qu'au Ier siècle il possédait déjà plusieurs rangées de tuyaux.

L'un des perfectionnements porta sur le mécanisme de la soufflerie. L'emploi de la force hydraulique offrait des inconvénients. On crut préférable de comprimer l'air avec des soufflets.

Une épigramme attribuée à Julien l'Apostat donne cette description d'un orgue du IV^e siècle : « Un instrument qui fait entendre des sons éclatants que le souffle humain n'a pas alimentés. Un air, qui sort d'une prison faite de peau de taureau et pénètre dans la cavité des tuyaux polis, anime ces derniers. En même temps un artiste promène ses doigts sur des leviers qui correspondent aux tuyaux et ceux-ci font entendre une mélodie ».

L'orgue à soufflets existait donc déjà au IV^e siècle. Sur un obélisque de cette époque érigé à Constantinople on en voit la figure. Ces soufflets sont mis en mouvement par les pieds d'un manœuvre. Au musée d'Arles, il existe également une sculpture gallo-romaine qui représente l'orgue à soufflets. L'histoire de la soufflerie n'est donc pas douteuse : celle de la matière des tuyaux l'est davantage. Il est possible que les tuyaux, des premiers orgues aient été taillés dans des roseaux ou des bois creux. Mais on a dû très vite abandonner ces matériaux qui s'accommodaient assez mal des changements de température et qui étaient fragiles. Il est donc probable qu'on utilisa le bronze ou l'airain. On a en effet trouvé à Pompéi en 1876 un petit orgue composé de 9 tuyaux en bronze.

L'orgue hydraulique et l'orgue à soufflets coexistèrent jusqu'au Xe siècle environ, puis l'orgue hydraulique fut abandonné.

C'est vers le Ve siècle ou le VI^e siècle que l'orgue fait son apparition en Gaule et en Angleterre. En 757, l'empereur byzantin Constantin Coprodyne envoya à Pépin le Bref, qui le lui avait demandé, un orgue hydraulique avec tuyaux de plomb. Il fut placé dans l'église Sainte-Corneille de Compiègne. Plus tard, en 812, Charlemagne fit construire pour l'église d'Aix-la-Chapelle un orgue du même modèle que celui qu'avait possédé son père, mais avec une soufflerie pneumatique.

Charlemagne reçut encore un orgue que lui envoya son ami le Calife Harounn-al-Raschid et en 820 un vénitien vint en construire un pour Louis-le-Débonnaire.

L'orgue fut d'abord un instrument de luxe utilisé dans les palais, pour la pompe impériale à l'époque gallo-romaine, pour les fêtes publiques, ensuite les riches seuls pouvaient s'offrir de tels instruments.

Il n'était pas encore l'auxiliaire du culte, mais simplement utilisé pour les plaisirs profanes. Ce n'est que vers les VII^e ou VIII^e siècles qu'il entra à l'église. Ce serait le pape Vitalien, qui en aurait le premier, autorisé l'emploi.

Jusqu'au Xe siècle, les ressources de l'orgue étaient très précaires. Le nombre de tuyaux était fort probablement limité à la tessiture de la voix humaine. Bien entendu, il n'était pas encore question de faire parler ces tuyaux avec des timbres divers.

On ne pouvait pas davantage jouer des accords d'abord parce que le mécanisme lourd et lent Il fallait enfoncer les touches avec le poing et la constitution de la gamme, où survivaient les modes grecs, s'opposait à toute conception harmonique.

Ce n'est que vers le XIIIe siècle que les premières tentatives d'harmonisation apparurent. C'est aussi vers la même époque que l'orgue primitif commença à se perfectionner. Mais on est encore bien loin de ces formidables engins sonores qui seront construit 5 ou 600 ans plus tard et qui valurent à l'orgue le titre incontesté de roi des instruments.

L'orgue du haut moyen-âge était un instrument de petites dimensions. Il y en avait de portatifs qu'on pouvait transporter comme de nos jours. Et l'histoire de l'orgue s'est poursuivie de la Renaissance à nos jours...

Aux orgues citoyens !



On raconte que les révolutionnaires avaient attaché l'orgue de Notre Dame de Paris avec des cordes et attelés des chevaux dans la nef pour détruire l'instrument.

C'est alors que Claude Balbastre organiste de la cathédrale eut l'idée de jouer La Marseillaise et le Ça Ira.

Les citoyens considérant alors que l'instrument pouvait servir à autre chose qu'au culte, décidèrent de l'épargner.

Constatant que beaucoup d'instruments sont majoritairement la propriété des mairies et que leur entretien incombe aux collectivités locales, n'est-il pas légitime de considérer que l'orgue, outre le rôle important qu'il joue dans les activités culturelles, est le bien commun des habitants de la commune, que, de ce fait, son utilisation culturelle doit être encouragée?

Organistes-citoyens à vos orgues le jour de l'orgue !

Faites-nous connaître, dès maintenant, votre intérêt pour cette opération qui souhaite mettre un coup de projecteur sur l'orgue en Ile et Vilaine, département au patrimoine riche dans ce domaine.

Pour cela vous pouvez vous inscrire sur le site orgues 35. contact@orgues35.com

Compte-rendu des activités de la commission technique

Par Jean-François Bretéché, secrétaire de l'APO.

Site internet

Le site internet de l'association, ouvert il y a une année a pris son rythme de croisière. Il est actuellement fréquenté quotidiennement par une trentaine de personnes et une centaine les week-ends. Depuis le début près de 12 000 pages ont été visitées par 2 000 visiteurs.

L'inventaire des orgues qu'il contient concerne à ce jour environ la moitié des instruments du département et s'enrichit régulièrement, mais il n'est toujours pas complet. Une base documentaire est déjà bien renseignée et nous ouvrons une nouvelle rubrique destinée aux artistes qui proposent leur service pour des concerts.

Tous les adhérents sont invités à le visiter et à y apporter éventuellement leur contribution (descriptif des instruments à l'inventaire, annonce de concerts).

Tinténiac

L'appel d'offres pour le relevage et le déplacement de l'orgue a abouti à la désignation du facteur Guillaume Besnier qui commencera les travaux en janvier 2019.

Les principaux travaux prévus sont le déplacement de l'orgue en tribune et un remaniement à la marge de sa composition, notamment avec le transfert de la Mixture du Récit au GO et la pose d'un Hautbois au Récit.



La Pénière

L'orgue Kern venant de l'église Alsacienne de Kronembourg a été restauré par Alfred Poeschl. Il a été réceptionné le jeudi 18 octobre en présence du facteur, d'un représentant de l'évêché et de plusieurs membres de la commission technique de l'APO.

Augmenté d'une Soubasse et d'un Prestant de 4, ce petit instrument installé en tribune et délicatement harmonisé convient parfaitement au volume de la chapelle qui l'abrite.



Association pour la promotion de l'Orgue en Ille et Vilaine

Secrétariat : 54 rue du Pressoir 35510 Cesson-Sévigné Siret : 510 688 625 00019

Site internet : <https://orgues35.com> Mel : contact@orgues35.com

Saint-Grégoire

Le conseil municipal a voté le 10 septembre 2018 sa participation au projet de construction d'un orgue neuf dans l'église paroissiale.

Le dossier d'appel d'offres établi par l'APO reste très ouvert et laisse une grande part aux propositions des facteurs.

Voici un extrait de la délibération du conseil municipal :

L'esthétique sonore est celle d'un orgue privilégiant la musique baroque allemande : tout en permettant une ouverture vers la musique contemporaine.

Il aura deux claviers manuels de 56 notes : un Grand-Orgue et un Positif ainsi qu'une Pédale de 30 notes.

La composition de l'orgue s'inspirera des instruments anciens de l'époque de cette musique baroque, en respectant les usages de la facture considérée sans pour autant faire une « copie d'ancien ».

Il aura 17 jeux réels.

L'esthétique visuelle retenue, est une esthétique résolument contemporaine. Elle ne suit pas nécessairement l'esthétique habituelle de ce type d'instrument.

L'orgue s'intégrera dans l'église, tout en apparaissant comme une œuvre originale, en en faisant un instrument pour aujourd'hui.

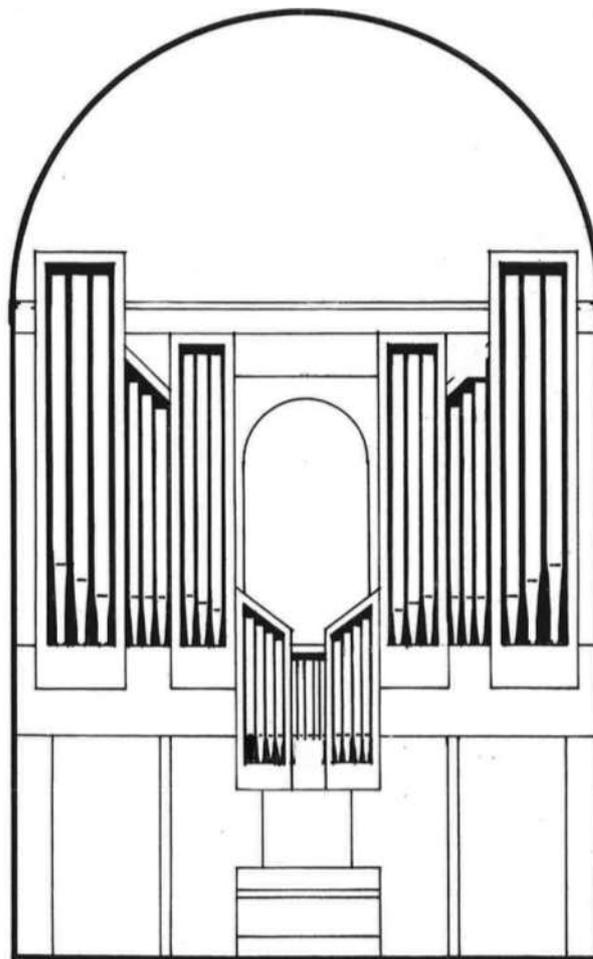
Cet instrument servira :

en concert pour l'interprétation du répertoire le plus large possible,

à l'enseignement pour les élèves apprenant l'orgue,

lors des célébrations culturelles pour

l'accompagnement des chants et d'une chorale



L'originalité de la réponse pèsera d'un poids important dans l'évaluation des propositions..

L'appel d'offre a été publié le 09 11 2018 dans Ouest France.

Saint-Paul de Rennes

Le transfert et le remontage par des bénévoles de l'orgue anglais Forster & Andrews depuis l'institution Saint-Vincent de Rennes jusqu'à l'église Saint-Paul est en cours.

La restauration des sommiers est effectuée par le facteur Alain Léon.

Association pour la promotion de l'Orgue en Ille et Vilaine

Secrétariat : 54 rue du Pressoir 35510 Cesson-Sévigné Siret : 510 688 625 00019

Site internet : <https://orgues35.com> Mel : contact@orgues35.com

La Richardais

L'instrument anglais construit vers 1910 est en cours de remontage.

L'orgue initialement en traction pneumatique sera transformé en traction électrique avec ajout d'une console déportée pour les concerts.

Saint-Lunaire

L'ancien orgue de Chœur de la cathédrale de Saint Brieuc est en cours de remontage.

D'ores et déjà le Récit est remonté et opérationnel. L'orgue a déjà servi en concert.

La composition du Récit est la suivante :

Cor de nuit 8

Gambe 8

Voix céleste 8

Doublette 2

Nasard 2 2/3

Tierce 1 3/5

Trompette harmonique 8



Saint-Vincent de Rennes

L'orgue de tribune de l'institution Saint-Vincent va nécessiter quelques travaux de mise à niveau. Ainsi la restauration des quatre réservoirs, la mise à niveau du Positif et l'amélioration de quelques éléments de la transmission. Un accord général et une révision de l'harmonie est aussi envisagé.

Le contentieux entre l'établissement et le facteur qui a travaillé à son transfert depuis l'Angleterre est aujourd'hui jugé, chacun ayant à régler une part à l'autre.

Plélan-le-Grand

Une remise en peaux des réservoirs est absolument nécessaire.

L'évêché souhaite à cette occasion de travaux effectuer le déplacement de cet instrument du chœur vers le transept. Mais le volume et le poids de l'orgue rendent l'opération coûteuse.

Le montant des sommes à déboursé pousse certains à préconiser l'achat d'un orgue électronique. Le groupe technique de l'APO étudie les moyens de préserver l'instrument pour une dépense raisonnable.

Association pour la promotion de l'Orgue en Ille et Vilaine

Secrétariat : 54 rue du Pressoir 35510 Cesson-Sévigné Siret : 510 688 625 00019

Site internet : <https://orgues35.com> Mel : contact@orgues35.com

Les musiciens du diocèse

par Fabien Barxell délégué diocésain de musique liturgique

CHAUVIN Isidore (dit Dori)

Le Grand-Fougeray, 23.03.1899 – Rennes, 11.08.1979 (80 ans)



Naissance, famille

Dori Chauvin est né au Grand-Fougeray, rue du Château, le 23 mars 1899 de son père Isidore Chauvin, horloger, et de sa mère Anne Marie Laumailé, commerçante en tissus. Dori Chauvin est l'aîné de six enfants.

Il épouse à Saint-Malo, le 19 avril 1927, Marcelle Ernestine Gillot, née le 7 août 1903 à Dinard, commerçante. Ils ont 8 enfants nés entre 1928 et 1939 (trois sont décédés en bas âge). Seul son fils André, ordonné prêtre, missionnaire en Afrique, a pratiqué la musique.

Formation

Sa formation initiale s'effectue auprès de Frédéric Steiger au Collège Saint-Sauveur de Redon.

Il a travaillé l'orgue à Rennes avec Charles-Augustin Collin, Joseph Béseau et Constant Bricout, ainsi que l'écriture auprès de Thérèse Vigot.

Nominations

Il est nommé titulaire du grand orgue de l'église Notre-Dame de Rennes le 15 juillet 1953, succédant à l'abbé Louis Divet décédé quelques jours auparavant le 7 juillet.

Son activité de compositeur ne cessera pas ; de 1929 à 1978 Dori Chauvin est l'auteur de 97 opus.

Association pour la promotion de l'Orgue en Ille et Vilaine

Secrétariat : 54 rue du Pressoir 35510 Cesson-Sévigné Siret : 510 688 625 00019

Site internet : <https://orgues35.com> Mel : contact@orgues35.com

Grâce à un catalogue soigneusement tenu nous pouvons avoir une vue synthétique de son œuvre de compositeur. Régulièrement publié dans la revue *L'organiste* les œuvres de Dori Chauvin ont sans doute bien circulé dans le monde des organistes.

Des noëls variés (*Entre le bœuf et l'âne gris*, *Variations sur un Noël champenois*), des thèmes grégoriens (*Ave Maria*, *Prélude marial*, *Prélude eucharistique*, *Prélude pascal*, *Fantaisie pour la fête de Pentecôte*, *Prélude funèbre*, *Prélude sur Attende Domine*) sont les piliers du répertoire écrit par Dori Chauvin.

Dans la lignée de la réforme liturgique le compositeur livrera des pièces sur des nouvelles mélodies (*Seigneur, rassemble-nous*, *Postlude sur Allez dans la paix du Christ*). Certaines pièces ont une résonance locale (*Invocation à Saint Yves*) mais le compositeur ne s'est pas engagé davantage dans cette voie.

De 1971 à 1972 Dori Chauvin, sera sollicité pour la livraison de quatre pièces par une revue outre-Atlantique *Consolier* éditée à Cincinnati. Cette expérience lui permettra de traiter des thèmes typiques comme la chanson patriotique *My country*, *Tis of Thee*.

Toutefois sa production déborde largement des limites de l'organiste liturgique. La *Suite de valse « Lily »* pour orchestre jazz ou brasserie composée à l'occasion de la naissance de sa fille en 1931 précède une tentative sans lendemain d'un poème symphonique-ballet créé à Saint-Malo en 1946 « *Danse de David* ». Des chansons évoquant l'histoire malouine (*La cité corsaire*, *Chanson des marins de Terre-Neuve*, *Les marins de Groix*, *Chanson malouine*) nous donnent des indications sur l'intérêt de Dori Chauvin pour la culture populaire et locale.

De la musique de scène et de la musique de chambre viennent compléter ce tableau.

Pour compléter notre présentation, nous avons sollicité le regard de Guillaume Le Dréau, professeur d'analyse au conservatoire de Rennes et organiste. Nous le remercions de ses propos :

« La production de Dori Chauvin, pour la partie publiée notamment dans des revues comme ***L'Organiste*** du Chanoine Courtonne, ne semble guère s'éloigner du canon de l'orgue symphonique et néo-classique de l'époque : variations sur des noëls, pièces liturgiques s'inscrivent dans la lignée des réalisations de ses prédécesseurs et contemporains comme Claussmann, Camonin, Carol, Doyen voire Fleury. Les ***Variations sur Adeste Fideles*** de 1948 sont une copie démarquée des ***Variations sur un Noël*** de Marcel Dupré : simple exposé harmonisé, puis fileuse, canons, trio en fugue, avant une toccata s'inspirant du ***Final*** de la Première Symphonie de Vienne (les formules manuelles sont identiques !).

Des pièces inédites de la dernière période montrent un souhait de s'échapper des cadres tonaux établis : harmonie élargie, utilisation de certains agrégats colorant le discours, jeu épisodique de polytonalité. Ceci n'est pas sans maladroites d'écriture : par exemple, un défaut de maîtrise contrapunctique visible dans les rencontres harmoniques du ***Prélude on "Joy to the World"***, avec sa fausse basse sonnante presque comme du Stravinsky néo-classique, ou le ***Carillon de Saint-Nicolas*** se perdant dans un discours parfois filandreur : la modernité est un style dans lequel on le sent moins à l'aise.

Mais à l'évidence, Dori Chauvin se tenait informé des innovations de ses contemporains : ***Bergers et Mages*** (des années 1960), de par son caractère choral, ses valeurs ajoutées et

son harmonie modulante cherchant la couleur mais ici erratique, doit beaucoup à la Nativité d'Olivier Messiaen - sans réussir toutefois à supplanter le modèle.

En somme, il s'agit du langage d'un organiste formé à l'école symphonique d'une grande métropole de province, mais qui lisait volontiers de la musique de ses contemporains parisiens pour se tenir informé d'une certaine évolution du langage musical et trouver lui-même à se renouveler stylistiquement. » (06.11.2018)

L'interprète et l'organiste liturgique

Nous pouvons avoir une idée précise des goûts de Dori Chauvin comme interprète grâce à ses trois cahiers minutieusement remplis, liturgie après liturgie. La première mention date du 19 juin 1948 et la dernière du 24 juin 1979 quelques semaines avant son décès, le 11 août de la même année.

D'après le contenu de ces cahiers Bach arrive bien entendu en bonne place. Il jouait régulièrement l'École française classique (Lebègue, Dandrieu, Clérambault, Grigny, les Couperin, Daquin, ...), et aussi Buxtehude, Frescobaldi, Haendel, Mozart, Mendelssohn, Boëly. Franck et l'École française des XIXe et XXe siècles constitue la « nourriture » du compositeur (Saint-Saëns, Dubois, Widor, Gigout, Vierne, Boëllmann, Guilmant, Dupré, Litaize, Alain, Tournemire, Ropartz) avec, visiblement, une affection particulière pour Henri Nibelle (1883-1967).

Quelques mentions de compositeurs tels que Jacques Charpentier (1933-2017) ou Jean-Pierre Leguay (né en 1939) montrent que Dori Chauvin pouvait s'aventurer sur des sentiers nouveaux et audacieux.

Dans le paysage départemental et diocésain les œuvres de Louis Lepage (1852-1906), Charles-Augustin Collin (1865-1938), Jean de Gibon (1873-1952), Jean Inry (1879-1953), Jean Langlais (1907-1991) et son prédécesseur Louis Divet (1875-1953) figurent régulièrement dans ses programmes.

Décès, inhumation

Dori Chauvin est décédé à Rennes le 11 août 1979. Il est inhumé au Cimetière de l'Est, Section 9 Rang 2 Tombe 6, avec son épouse Marcelle Chauvin née Gillot (1903-2001).

Avis de recherche

Dori Chauvin avait, semble-t-il, une affection particulière pour une œuvre de son prédécesseur Louis Divet dont il inscrivait très régulièrement l'**Épithalame** pour chant et orgue aux nombreux mariages qu'il a joué. La partition de cette œuvre est aujourd'hui introuvable.

Un lecteur aurait-il cette partition ? Dans ce cas merci de bien vouloir contacter Fabien Barxell délégué diocésain musique.liturgique@diocese35.fr ou au 06 74 85 14 35

Projets

« Psallite » Atelier Vocal Diocésain (Fabien Barxell, chef de chœur) et Guillaume Le Dréau (organiste) proposeront :

Association pour la promotion de l'Orgue en Ille et Vilaine

Secrétariat : 54 rue du Pressoir 35510 Cesson-Sévigné Siret : 510 688 625 00019

Site internet : <https://orgues35.com> Mel : contact@orgues35.com

Noël champenois sur « Joseph est bien marié » pour orgue (1949)
Noël dans la ville sur « Nous voici dans la ville » pour orgue (1978)
Dors ma colombe, Noël alsacien (harmonisation et arrangement) pour chœur (1948)
Noël d'après l'hymne « Sur la Nativité de notre Seigneur » de Mathurin Régnier pour chœur (1949)
Joy to the world, postlude pour orgue (1971)
Bergers et mages pour orgue (1958)
Lors des concerts : 02.12.2018 à Saint-Jean-sur-Couesnon, 16.12.2018 à Piré-sur-Seiche, 06.01.2019 à Saint-Méen-le-Grand

Le *Chœur diocésain* (Fabien Barxell, chef de chœur) et Stéphanie Mainard (organiste) proposeront :

une ou deux œuvres pour orgue à préciser

lors des concerts : 08/05/2019 à Domloup, 12/05/2019 à Irodouër, 30/05/2019 à Fougères, 02/06/2019 à Bain-de-Bretagne

Contributions

Vous souhaitez enrichir et compléter cette notice par des témoignages, des renseignements biographiques, des partitions ; merci de prendre contact avec le délégué diocésain (06 74 85 14 35 musique.liturgique@diocese35.fr), ou auprès de l'APO 35 qui transmettra (contact@orgues35.com).

A suivre.

Dossier les orgues de Saint Pierre de Rome.

Vous trouverez ce dossier en annexe du bulletin ou à consulter sur le site de l'APO 35.